



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101287

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 26/08/2025 11H41 C:025094 I:38188
V/REF : 1024393
V/Email reçu le Mardi 26/08/2025 a 11H41

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 00646
IMMEUBLE : LA CABROTTE II -0646
8/91/125, RUE DES VERCHERES
.
01360 LOYETTES

Vaulx en Velin, le 16 Octobre 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N91 VERCHERES - LOGEMENT SOUS PASS AU 2EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- REGLAGE DE PORTE COULISSANTE DE PLACARD CHAMBRE
- REGLAGE DE PORTE : DEGAGEMENT + CELLIER
- REGLAGE D'UN VOLET BATTANT CHAMBRE ET REFIXER POIGNEE FENETRE CHAMBRE
+ CUISINE + POIGNEE PORTE PALIERE
- DEBLOCAGE ET REGLAGE DE VOLET ROULANT A MANIVELLE SEJOUR

Donneur d'ordre : Mme S. BITTIGER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 03/09 A 14H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT SOUS PASS AU 2EME ETAGE
REMISE EN PLACE DES RAILS PORTE DE PALCARD ET REGLAGE
CONTROLE

PORTE DE LA CUISINE CELLIER COMPLETEMENT TORDUE
REGLAGE ET AJUSTEMENT
CONTROLE, CELLE-CI NE FROTTE PLUS

RESSERRAGE POIGNEE FENETRE CHAMBRE, CUISINE ET PORTE PALIERE
CONTROLE

DEMONTAGE DU COFFRE VOLET ROULANT SALON
GRAISSAGE DU TREUIL ET DU CARDAN
TEST ET CONTROLE
REMISE EN PLACE DU COFFRE

DEMONTAGE DU COFFRE VOLET ROULANT CHAMBRE
REMISE EN PLACE DE VIS ET CHEVILLES
CREMONE ET MAINTIENS VOLET MONTRE DE SIGNES DE FAIBLESSE
REPLI DU CHANTIER

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

LE 07/10 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOEMENT SOUS PASS AU 2EME ETAGE
REPLACEMENT DE L'ESPAGNOLETTE VOLET
REPLACEMENT DE LA BARRE DE MAINTIEN
REGLAGE DU BLOC
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 08/10/25 a 16H31 Mme S. BITTIGER
DT LGESTION Email envoyé le 03/09/25 a 17H33 Mme S. BITTIGER
PREVOIR LE REMPLACEMENT CREMONE ET DE LA BUTÉE DE VOLET BATTANT CHAMBRE
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	1	71,89	71,89
3,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	51,35	154,05
2,00	MS00063-Reglage d'un volet salon	1	51,35	102,70
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	1	51,35	51,35
1,00	MS00059-Rempl.Arret/Gonds/Penture/Croche	5	46,21	46,21
1,00	MS00060-Rempl.Espagnolette pr volet alu	5	51,35	51,35
1,00	MS00063-Reglage d'un volet chambre	5	51,35	51,35
TOTAL H.T.				528,90
T.V.A. a 10,00%				52,89
TOTAL T.T.C.En EURO				581,79

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101287

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1024393 du 26/08/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE TREVoux

21, rue des Magnolias

Le Grandiflora

01600 TREVoux

Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

91 RUE DES VERCHERES

01360 LOYETTES

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

00646-00001-00001-00023 H / Type 2 / 02

Etage : 02

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

Délai

Date limite exécution : 10/09/2025

Observations

mut 21/08 / LS ACIKEL / LV

LOGEMENT VACANT SOUS PASS TRAVAUX

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00023 Réglage de porte coulissante de placard CHAMBRE	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00053 Réglage de porte : DEGAGEMENT + CELLIER compris réglage des paumellesajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	2,00	51,35	102,70	10,27	112,97
MS00063 Réglage d'un volet battant CHAMBRE ET REFIXER POIGNEE FENETRE CHAMBRE + CUISINE + POIGNEE PORTE PALIERE	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant à manivelle y compris toutes sujétions SEJOUR	1,00	66,76	66,76	6,68	73,44

Total H.T.	272,16
Total TVA	27,23
Total TTC	299,39

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN6



Bon de Commande

N° : 1024393 du 26/08/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE TREVOUX

21, rue des Magnolias

Le Grandiflora

01600 TREVOUX

Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par BITTIGER Stéphanie (Ag Trévoux le 26/08/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE TREVOUX**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **91 RUE DES VERCHERES 01360 LOYETTES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **26/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1024393